

---

ASBL urbAgora – Demande de reconnaissance  
comme Maison de l'Urbanisme – Annexe 3

# Orientation générale du projet pour les cinq années d'activité

---

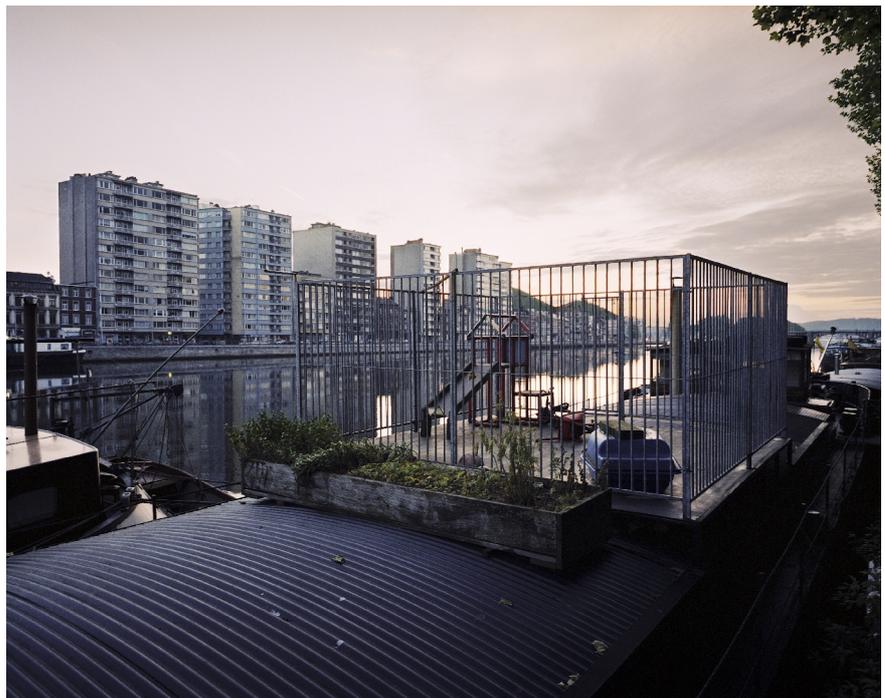


Photo : Nicolas Bomal

Les pages qui suivent identifient les grandes lignes de l'action de la Maison de l'Urbanisme que nous souhaitons mettre en place, sur un terme de cinq ans. On se référera au programme d'activité de la première année (annexe 2) pour les aspects plus précis et plus pratiques du travail que nous entendons mener. Les axes de travail définis dans ce programme annuel sont présumés être reconduits les années suivantes et ne sont en conséquence pas directement repris dans le présent document.

## **1. Contexte**

Le « bien vivre » en ville est un des enjeux écologiques et sociaux fondamentaux pour les années à venir. La densité de l'habitat permet l'utilisation accrue des transports en commun pour accéder à son lieu de travail et aux lieux de vie (écoles, autres services publics, lieux culturels, centres de loisir,...). Rendre le citoyen plus libre de se déplacer en combinant le développement de transports en commun structurants et la densification de l'habitat et une mixité réorganisée des différentes fonctions urbaines (habitat, activités économiques, équipements publics, activités culturelles et de loisirs...) est le credo de notre association.

Liège, région urbaine de plus de 500.000 habitants, est la première agglomération de Wallonie. Ce territoire urbain est aujourd'hui éclaté en une vingtaine de communes qui très longtemps se sont développées parallèlement et sans grande cohérence. Aujourd'hui se construisent peu à peu les outils d'une nécessaire cohérence territoriale, notamment avec le Plan urbain de mobilité (PUM). Cette tendance doit être soutenue et accélérée. L'agglomération liégeoise doit se doter d'outils permettant de donner plus de cohérence à son urbanisation et à son développement économique. Nous souhaitons par notre travail de sensibilisation, de proposition, de réaction et d'échanges des connaissances être un maillon de ce nécessaire changement de paradigme.

Le tissu associatif en région liégeoise est particulièrement foisonnant. Cependant, il existe peu d'associations se consacrant aux enjeux territoriaux. Des associations comme « Habiter Liège » ou « Qualité Liège » ont disparu. Le Gracq, qui a joué pendant de longues années un rôle d'animation urbaine dans la ville, a recentré tout son personnel permanent à Namur.

Par notre travail de sensibilisation et d'échanges des connaissances, par notre action de mise en débat public d'enjeux urbains, par nos propositions, nous souhaitons être un maillon de ce nécessaire changement de paradigme.

Notre intention en créant un outil spécifique – une Maison de l'Urbanisme – vise à créer un espace et outil d'animation sur les thématiques de l'aménagement et à stimuler de la sorte l'intérêt des citoyens aux questions de développement territorial et de l'urbanisme.

## **2. L'asbl urbAgora, un espace pluriel à l'usage de tous**

L'asbl existe depuis novembre 2008, mais l'association de fait est active depuis mars 2008 sous le label urbAgora et depuis l'automne 2007 de façon informelle. Elle regroupe aujourd'hui 88 membres, dont 42 effectifs. Son Conseil d'administration est composé de 11 personnes.

La composition de ses membres peut être définie comme suit un regroupement de jeunes adultes engagés, qui forment le noyau moteur de l'asbl, entourés par des citoyens désireux de s'impliquer dans l'avenir de leur ville et des professionnels (architectes-urbanistes, fonctionnaires, chercheurs ULg et ULB...) qui apportent leur soutien scientifique et technique. L'asbl organise 4 à 6 assemblées générales par an, ce qui nous permet de dire que notre association a adopté un mode de fonctionnement pleinement participatif avec ses membres.

À côté des activités organisées par la future Maison de l'Urbanisme (voir ci-dessous), nous continuerons de développer une activité importante permettant – via les propositions concrètes que nous produisons régulièrement – de nourrir

la réflexion des autorités sur des problèmes concrets d'aménagement du territoire. Afin de bien différencier les départements, nous distinguerons dans toute notre communication les activités portées spécifiquement par notre « Maison de l'Urbanisme » des activités et propositions portées par urbAgora en tant que force de proposition. Nous affirmons donc ici clairement notre volonté d'ajouter un rôle de carrefour – la Maison de l'Urbanisme – à l'activité que nous avons déjà. Nous pensons que ces deux volets sont complémentaires.

### 3. Axes thématiques

Sur le plan théorique, nous avons choisi quatre axes thématiques sous lesquels nous souhaitons articuler notre projet de Maison de l'Urbanisme. Ces axes sont à considérer comme les lignes de force qui guideront les choix de nos activités et publications. Ils complètent et précisent l'objet social de notre asbl pour les missions relevant du financement « Maison de l'Urbanisme ». Ces axes pourront, le cas échéant, être mis à jour et réorientés en fonction de l'évolution du contexte et des résultats de nos réflexions, en concertation avec le Comité d'accompagnement institué par l'Arrêté du Gouvernement du 2 mai 2002.

#### 3.1. Péri-urbanisations, densités, accessibilités

Le territoire n'est pas un bien infini. Les modes d'affectation de celui-ci et la répartition des différentes fonctions territoriales dans une vision d'intérêt collectif et de solidarité territoriale (entre communes) ne vont pas de soi. En particulier, l'étalement urbain produit aujourd'hui des effets néfastes tant en matière de coûts collectifs des équipements que de consommation énergétique et de gaspillage d'espace<sup>1</sup>. D'un autre côté, la vie en ville est souvent synonyme de nuisances sonores, de pollution de l'air et d'insécurité (routière) dues directement ou indirectement au développement de l'habitat périurbain et rural développé depuis plusieurs décennies et aux trajets pendulaires qu'il génère. Il est donc nécessaire de travailler en même temps sur les deux faces du problème, et de (re)poser la question du rapport ville/campagne.

Comment restructurer le territoire ? Quel destin donner aux territoires rurbanisés et, à l'opposé, aux quartiers urbains délaissés et dégradés ? Comment densifier les villes et y assurer une qualité de vie optimale aux habitants actuels et futurs tout en participant aux objectifs de développement territorial durable ? Nous chercherons à poser ces questions de la forme urbaine sous cette modalité : non pas comme une question idéale, comme l'utopie d'une forme urbaine parfaite, mais comme profondément située et ancrée dans un réel à transformer de façon progressive.

La densité d'un lieu augmente son accessibilité, réduit les coûts collectifs, permet un accès à un plus grand nombre de services tout en diminuant quantitativement le nombre de déplacements nécessaires<sup>2</sup>. La notion de *ville multipolaire* est probablement centrale dans les réponses à apporter, ainsi que la promotion du principe de réserves foncières dans une vision stratégique de long terme, d'une utilisation parcimonieuse du sol, d'une protection des fonctions faibles (terres agricoles, pâtures, forêts, zones humides,...). À ce sujet, une information sur les dispositifs mis en pratique dans d'autres régions (Suède, Pays-Bas, Allemagne, Angleterre, Flandre...) permettra d'ouvrir de nouveaux horizons.

La question du prix du logement ne pourra pas non plus être évitée : lutter contre la péri-urbanisation passe par une offre de logement de qualité à prix abordable en ville mais aussi un maintien de logements à prix abordables dans

1 Voir par exemple à ce sujet les travaux de la CPDT – disponibles sur <http://cpdt.wallonie.be/> – en particulier les ouvrages « Révision des plans de secteur » et « Les coûts de la désurbanisation ».

2 Qu'on se comprenne bien, cependant, car la tendance est souvent à densifier sans prendre en compte les besoins de ceux qui vont habiter. Si on densifie tous les lieux comme cela fut par exemple le cas aux XIXe-XXe et depuis le début du XXIe (!) au Longdoz, la qualité de vie baisse fortement, faute de jardins privés, d'espaces verts ou de zone de délasserment dignes de ce nom.

les noyaux villageois, afin d'éviter l'exode forcé des moins nantis. Ici aussi, la Maison de l'Urbanisme informera sur les dispositifs et outils susceptibles d'aider les autorités, les promoteurs privés et associatifs et les citoyens à participer au défi.

### *3.2. Potentialités urbaines du transport public structurant*

L'arrivée du tram à Liège constitue probablement l'enjeu urbanistique majeur pour l'agglomération dans la décennie à venir. Depuis le début de ses activités, l'asbl urbAgora met inlassablement en débat, les implications urbaines de l'arrivée du tram, en promouvant une vision exigeante (notamment par le recours à des processus de type « concours »), alliant à la fois des compétences en architecture, en paysage et en design mobilier, que ce soit pour aménager les espaces publics empruntés par le futur réseau, guider le développement de tous les équipements corollaires (mobilier spécifique au tram, éclairage, commandes à des plasticiens pour développer un axe d'Art public, parking relais, dépôt du tram, etc.). Avec pour objectif d'améliorer la qualité du cadre de vie autour du transport structurant tout en maintenant les zones traversées comme le transport lui-même financièrement et physiquement accessibles à tous.

La Maison de l'Urbanisme jouera un rôle en la matière, principalement en informant les citoyens ainsi que toutes les parties prenantes, sur les objectifs territoriaux que l'on peut ajouter à l'objectif de mobilité lorsque l'on développe un réseau de tram. Avec, bien sûr, une mise en lumière des impacts positifs attendus à moyen et long termes.

### *3.3. Héritages du modernisme et patrimoine du XXe siècle*

Fronts d'immeubles tellement caractéristiques au bord des cours d'eau, grands ensembles vieillissants, pénétrantes urbaines pléthoriques, voies rapides sur les quais,... Comment hériter de cet acquis tapageur ? Comment le transformer et le faire évoluer, recoudre les cicatrices qu'il a ouvertes sans pour autant le nier en tant qu'un moment significatif de notre histoire urbaine ? Cette thématique très transversale touche notamment à la question de l'évolution du parc de logement et aux enjeux architecturaux et patrimoniaux. La question des intérieurs d'îlots (souvent colonisés, dans les zones les plus denses, par du parking) est également liée à cette thématique, ainsi que les enjeux de la réappropriation de l'identité de la ville de Liège, dans sa complexité actuelle (sans nostalgie d'un Liège de l'avant-guerre). L'un des objectifs concrets de cet axe est d'initier, avec les acteurs associatifs du patrimoine du XXe siècle, un débat fondamental sur la conservation et la valorisation des édifices et ensembles emblématiques de notre héritage récent, des avant-gardes architecturales des années 1930 aux réalisations de l'après-guerre.

### *3.4. Industrie du passé, industrie de l'avenir*

Penser la ville dans la région liégeoise, c'est nécessairement la penser comme pôle à la fois résidentiel et économique, accueillant aussi et pleinement des activités industrielles et de services. L'industrie dans le bassin liégeois ne doit pas seulement être évoquée au passé. Nous postulons que les villes et communes de Liège, Oupeye, Ans, Herstal, Seraing, Jemeppe, Flémalle, Engis... doivent continuer à se penser comme une villes industrielles, en en renouvelant la définition et la pratique. Mais en n'actant pas la dé-industrialisation comme une fatalité. Quelle est la place de l'industrie au sein de l'agglomération, mais aussi très concrètement comment cela s'inscrit-il à l'échelle urbaine et périurbaine en cohabitation avec la fonction résidentielle des ces zones ?

Plus largement, il convient de questionner la place des grandes institutions privées (et publiques) dans les bassins d'emploi comme celui de l'agglomération liégeoise, après des décennies de centralisation de leurs sièges à la capitale (par exemple pour les banques) et en l'absence d'une politique de communauté urbaine capable de les faire revenir ou de les maintenir en province. Une réflexion indispensable à l'heure du constat du blocage quotidien des accès routiers et de la saturation des trains vers Bruxelles, de la

précarisation des conditions de vie des navetteurs et des déséquilibres de l'emploi entre Bruxelles et les autres grandes villes – qui vont encore pis-aller demain. Ou comment une politique de rééquilibrage des grandes fonctions du travail à l'échelle territoriale peut-elle avoir un effet positif pour la collectivité dans son ensemble.

## **4. Axes méthodologiques**

### *4.1. Partager les bonnes pratiques*

Le principe du « partage de bonnes pratiques » consiste à reconnaître que personne ne détient l'unique et seule vérité, et que particulièrement en aménagement du territoire (de la grande échelle urbanistique à la petite échelle architecturale), l'on a tout intérêt à s'inspirer de pratiques qui, sur base de constats similaires à ceux que l'on rencontre, ont débouché sur des résultats probants, questionnants, innovants – et dont nous aurions tout intérêt à nous inspirer pour améliorer le cadre de vie de la collectivité.

Concrètement, cet axe méthodologique se traduit par l'invitation aussi régulière que possible, d'acteurs et de témoins de bonnes pratiques de Belgique et de l'étranger, à partager leurs savoirs et savoirs-faire pour éclairer les multiples cas de figures qui se posent dans une agglomération comme Liège en matière d'aménagement du territoire. Une autre application consiste à se doter d'une bibliothèque proposant des références pertinentes en aménagement du territoire (revues, livres, etc.).

### *4.2. Interroger la fonction de l'expertise*

4.2.1. L'enjeu de l'expertise en Région wallonne et dans l'agglomération liégeoise constitue certainement un cas d'école exemplatif. Les processus publics d'aménagement du territoire (de l'urbanisme à la petite échelle architecturale) témoignent en effet souvent d'un recours insuffisant à l'expertise spécialisée (il y a trop peu de concours organisés pour des projets publics ; et quand il y en a, les jury chargés de sélectionner les projets publics sont trop souvent composés uniquement de fonctionnaires sans recours à des experts extérieurs ; etc.) autant qu'ils éludent la place des non-experts, qui peuvent – notamment par leur connaissance du terrain – contribuer à produire des points de vues et des propositions spécialisées. Notre Maison de l'Urbanisme se propose dès lors de questionner une première fois le monopole de l'expertise en s'associant à des partenaires étudiant les situations locales (ex : l'ISACF La Cambre à Bruxelles) afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et la mise en valeur du travail d'analyse et de création des acteurs non gouvernementaux.

4.2.2. Il faut cependant aussi lier la place des non-experts à celle de la médiation qui accompagne toute politique publique d'aménagement du territoire, et qui aujourd'hui se borne trop souvent à de simples diffusions d'information laissant souvent en souffrance la concertation avec la population, l'avis, la parole et la votation citoyenne. Cette frilosité vis-à-vis de la participation du citoyen non-expert mène dès lors à des oppositions frontales entre tenants de vues contraires, de groupes de citoyens face aux pouvoirs publics (par exemple le cas des Annexes du Palais de Justice). Une méthodologie basée sur l'animation de processus participatifs auprès des citoyens permettrait à l'inverse à chacune des parties de s'enrichir par le débat et l'ouverture à la créativité et dès lors de dépasser les trop nombreuses impasses préjudiciables pour la collectivité. La Maison de l'Urbanisme se propose dès lors de questionner ici aussi le monopole de l'expertise via les outils de la recherche-action et des pédagogies participatives et ce, afin d'associer les habitants aux processus décisionnels ayant des impacts sur leur cadre de vie.

### *4.3. Travailler pour et avec les pouvoirs publics locaux*

Les pouvoirs publics locaux sont des partenaires incontournables. La Maison de l'Urbanisme doit être à leur service, notamment en proposant aux communes

qui le désirent une assistance (sans doute partielle) dans la mise en place dispositifs de concertation du public quant aux grands projets et stratégies de développement et d'aménagement pour l'agglomération (expos, débats, forums, ou autres, à imaginer). Nous sommes convaincus que les responsables politiques locaux ont tout intérêt à concerter largement avant de prendre une décision mais que la manière de procéder demeure parfois une question difficilement soluble.

#### *4.4. Multiplier les partenariats*

Comme par le passé mais encore d'avantage demain, des contacts sont pris pour que les multiples acteurs associatifs (asbl HLM, Malgré-Tout, Homme & Ville, GAR, APRAM, etc.) et institutionnels (communes, provinces et région) et académiques, notamment l'université de Liège (LEPUR, LEMA, SEED, CLEO, SEGEFA, SPIRAL,...) et les Instituts supérieurs d'architecture (Saint-Luc, Lambert-Lombard, La Cambre ; etc.), soient associés ponctuellement à la réalisation des objectifs de la Maison de l'Urbanisme. L'objectif est d'organiser des actions communes en profitant de l'expérience acquise par chacun (par exemple, l'organisation de conférences autour d'une thématique particulière) autant que de fédérer les acteurs d'un secteur foisonnant mais trop souvent dispersé.

Une attention particulière sera attachée au développement de partenariats hors agglomération liégeoise, en Wallonie mais aussi à Bruxelles (par exemple, Architecture Workroom Brussels, Disturb, Citymined, etc.), en Flandre (où, tout en ayant une histoire commune en terme d'aménagement du territoire, des solutions différentes sont appliquées) et à l'étranger (par exemple avec les Maisons de l'architecture en France et leur réseau).

## **5. Développements à moyen terme**

Sur le plan organisationnel, nous mentionnons ici quelques actions que nous souhaitons développer dans les années à venir, lorsque le socle d'activité principal aura trouvé son public.

### *5.1 Présence à Verviers et éventuellement à Huy*

Dès lors que nous prétendons à une reconnaissance comme Maison de l'Urbanisme, nous ne pouvons ignorer que l'Arrêté du gouvernement du 2 mai 2002 prévoit leur répartition à l'échelle des provinces. Nous estimons en conséquence, si un financement nous est confié, avoir la responsabilité de nous intéresser aux questions urbaines sur l'ensemble de ce territoire. Nous veillerons en particulier à assurer une présence dans l'agglomération verviétoise, via la décentralisation, au moins une fois par an, de certaines activités (conférences, formations,...) mais aussi par la mise en œuvre de moyens en vue d'y constituer un groupe de bénévoles. Si la taille de ce groupe de bénévoles le justifie, nous souhaitons également décentraliser, une fois par an, la tenue de notre assemblée générale à Verviers. Une seconde décentralisation pourra être envisagée à Huy dans la mesure d'éventuelles sollicitations que nous recevrons mais nous ne prenons pas d'engagements sur ce point en l'état actuel des choses.

### *5.2. Animations pédagogiques*

#### *5.2.1. Les midis de l'aménagement du territoire*

Notre souhait et notre mission en tant que Maison de l'Urbanisme étant de promouvoir la participation des citoyens à la maîtrise des enjeux territoriaux, en partenariat avec un ou plusieurs acteurs locaux institutionnel et académiques, nous souhaitons développer des moments de débat autour de l'aménagement du territoire, éventuellement sur le temps de midi.

#### *5.2.2 Boîte à outils pédagogiques en milieu scolaire*

Nous souhaitons développer des outils pédagogiques à destination des enseignants, pour leur faciliter le travail d'éveil des enfants sur les thématiques

liées à la géographie humaine et la participation citoyenne. Les questions du rapport aux milieux de vie ainsi que les enjeux de démocratie locale sont un bon terrain pour que des adolescents s'initient aux enjeux de la démocratie. Nous formulerons à cet égard des propositions aux conseils communaux des enfants ou à d'autres structures participatives.

La conception, la mise en place et l'animation du dispositif reposeront sur des rencontres avec les acteurs du monde éducatif et prospectives dans le cadre de l'identification de personnes relais au sein des établissements scolaires de l'agglomération (enseignants primaires, professeurs d'EDM, histoire, géographie, morale laïque, etc.) ; la réalisation d'une farde pédagogique à destination des enseignants (textes, visuels, vidéos) ; la conception de supports d'animations ; l'animation d'ateliers en lien avec les programmes scolaires.

### *5.2.3. Caravane-Forum*

Nous avons le projet d'acheter et d'aménager de façon créative une petite caravane d'occasion (de moins de 750 kg) et de la transformer en un mini-forum roulant, pouvant être facilement déplacé dans les différentes ères de l'agglomération. L'objectif de la caravane-forum est d'amener les gens à se réapproprier leur quartier. Par le biais de la caravane, l'espace public est transformé de façon temporaire en agora artistique et citoyenne où les participants sont invités à devenir acteur de leur propre quotidien. Il s'agit d'interroger les espaces où nous cohabitons, de tester publiquement et collectivement de nouveaux usages, de nouvelles pratiques, et de générer de nouvelles formes d'urbanité (actions de sensibilisation et d'anticipation sur les transformations des quartiers, ateliers de concertation publique sur l'aménagement d'espaces publics). Ces actions visent également à favoriser l'émergence d'espaces et de moments publics d'échanges et de rencontres. Elles permettent de collecter les points de vues singuliers des habitants sur leur cadre de vie afin de favoriser une connaissance et un savoir sensible sur le fait urbain. Cette « boîte à outils qui roule » sera en outre présente lors de manifestations publiques pour promouvoir une prise en main, par chacune et chacun, des enjeux relatifs à l'urbanisme.

La conception, la mise en place et l'animation du dispositif passeront par un étude préalable de faisabilité en lien avec les comité de quartiers et les collaborateurs du tissu associatif local pour la mise en oeuvre de participation micro-locale des habitants au sein des zones urbaines ciblées; la conception de l'aménagement intérieur de la caravane-forum ; la conception des supports de communication et de discussion (textes, visuels, cartes, questionnaire); l'animation d'ateliers publics de concertation sur l'état des lieux et les futures transformations des zones urbaines et quartiers ciblés.

### *5.2.4. Une série de brochures thématiques*

Nous envisageons de publier une série de brochures (qui pourraient former une jolie collection). Partant d'une question qui se pose localement, chacune de ces brochures – peu coûteuses et rédigées pour être accessibles à un large public – donnerait la parole à différents acteurs locaux et étrangers, des techniciens, des politiques, des associatifs. Ces publications pourraient aussi donner lieu à d'intéressantes collaborations avec les écoles sur le plan graphique.

### *5.3. Publication d'un livre*

Nous avons l'intention de publier, probablement en 2011, un livre rassemblant une série de projets de prospective urbaine. D'autres publications éditoriales seront également envisagées et dépendront bien sûr de l'intérêt que nous pourrions rencontrer chez des éditeurs ainsi que du soutien que nous pourrions ponctuellement obtenir pour éditer ces ouvrages.

1. Contexte.....	2
2. L'asbl urbAgora, un espace pluriel à l'usage de tous.....	2
3. Axes thématiques.....	3
3.1. Péri-urbanisations, densités, accessibilités.....	3
3.2. Potentialités urbaines du transport public structurant.....	4
3.3. Héritages du modernisme et patrimoine du XXe siècle.....	4
3.4. Industrie du passé, industrie de l'avenir.....	4
4. Axes méthodologiques.....	5
4.1. Partager les bonnes pratiques.....	5
4.2. Interroger la fonction de l'expertise.....	5
4.3. Travailler pour et avec les pouvoirs publics locaux.....	5
4.4. Multiplier les partenariats.....	6
5. Développements à moyen terme.....	6
5.1 Présence à Verviers et éventuellement à Huy.....	6
5.2. Animations pédagogiques.....	6
5.3. Publication d'un livre.....	7